

LES NOUVELLES DES LACS

JUGON LES LACS
COMMUNE NOUVELLE

N°19
DÉCEMBRE 2020



2021

SOMMAIRE

- Edito
- Infos communautaires
- Mot de la minorité
- MSAP
- Infos communales
- Travaux
- Commerce, Artisanat
- Professions libérales
- Affaires culturelles
- Enfance et jeunesse
- Social et solidarités
- Environnement et écologie
- Autour des Associations
- N° 10 Histoire et patrimoine

Retrouvez nous sur



EDITO

D'un printemps confiné, d'un été libéré, l'année 2020 se terminera partiellement reconfinée !

A l'origine, un virus que nous ne prenions pas très au sérieux initialement mais, qui fait des milliers de victimes, suscite de l'inquiétude, modifie nos quotidiens personnels, professionnels et met en difficulté un pan entier de l'économie locale, que composent nos commerçants et artisans.

De cette période, je veux retenir l'émergence d'une solidarité sous toutes ses formes. Nous avons pu compter, encore une fois, sur l'engagement des bénévoles. Des aides économiques ont été octroyées par les différents échelons institutionnels et, une dynamique visant à « acheter local dans nos commerces de proximité » s'installe, avec probablement des marges de progression à gagner, j'en conviens !

Cet épisode a aussi particulièrement mis en avant les professionnels de santé. En les remerciant tous, je tiens à souligner l'importance, en milieu rural, de la présence d'un réseau de santé, permettant l'accès aux soins et leur continuité.

N'est-il pas rassurant de savoir que notre médecin traitant est tout proche, que les infirmières sont présentes quelles que soient les conditions sanitaires, que la pharmacienne va pouvoir nous délivrer nos médicaments et répondre à nos inquiétudes, que les aides à domicile apportent soutiens et réconforts à nos proches ?

N'est-ce pas un privilège pour notre commune de posséder un EHPAD, doté d'une équipe qualifiée, qui, en ces temps de turbulences sanitaires, ne ménage pas ses efforts pour veiller à la bonne santé de nos aînés.

A l'évidence, la présence de ces professionnels et de ces établissements médico-sociaux est une chance pour notre territoire et ses habitants.

C'est dans ce sens que nos prédécesseurs ont tout mis en œuvre pour faciliter l'installation du pôle d'ophtalmologie et aujourd'hui, ce sont les mêmes convictions qui nous animent pour accueillir un nouveau dentiste et conforter la présence des neuropsychologue, psychomotricienne et diététicienne.

Ainsi, dès la mi-février prochaine, les travaux du cabinet dentaire seront terminés et le Dr Kremer pourra débiter son activité dans la continuité du Dr Sahaghian. Les professionnels de santé présents dans l'ancienne gendarmerie se délocaliseront dans l'ancien cabinet médical courant mars.

Viennent compléter ce tissu professionnel, la sage-femme, le kinésithérapeute et l'ostéopathe dont la présence est également un atout indéniable. Au-delà de leur nombre, l'importance réside tout autant, dans le réseau de santé que « ces soignants » constituent et dans la volonté qui les anime de collaborer, au bénéfice de leur patientèle et des concitoyens.

Tel est le cas sur notre commune et cette dynamique doit-être mise en avant, tout particulièrement dans une période de crise sanitaire, où chacun a son rôle à jouer pour assurer la sérénité et le bien-être des uns et des autres.

Une vie sereine, j'espère vivement que nous la retrouverons dans quelques semaines et que la page de cette situation inédite sera définitivement tournée. Il nous appartiendra d'en effacer au mieux les stigmates et de veiller à conserver et développer les attitudes positives de solidarité qu'elle a suscitées.

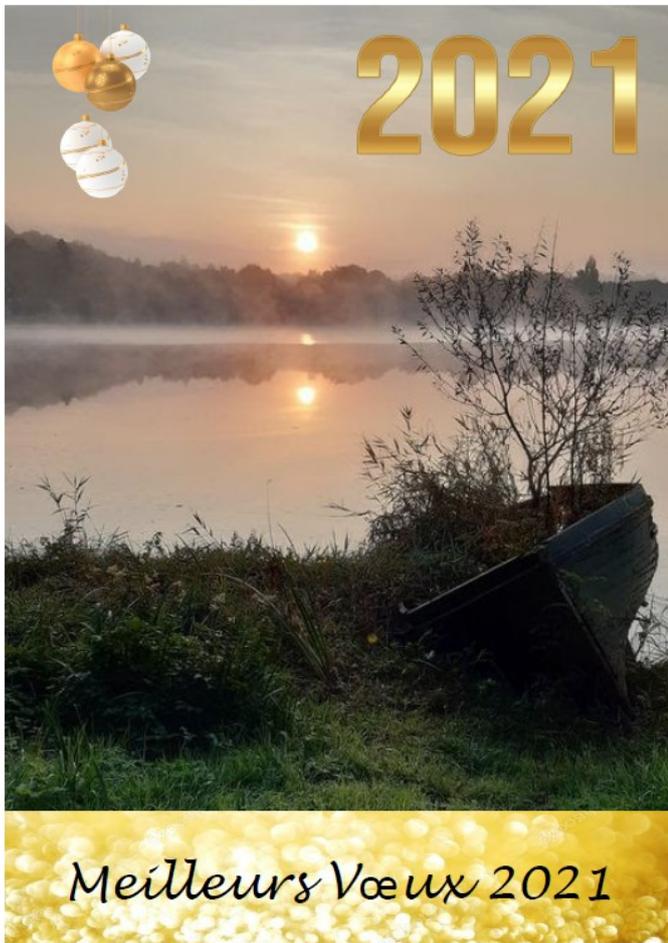
Chères concitoyennes et chers concitoyens, en dépit du contexte et du respect des règles contraignantes mais nécessaires, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et de passer d'agréables moments avec vos proches...

La boune aney teurtous
Le Maire,
Éric MOISAN



Éric MOISAN
Maire de
Jugon Les Lacs
Commune Nouvelle





Éric MOISAN,

Maire Jugon les Lacs- Commune Nouvelle
les adjoints,

les conseillers municipaux,

les membres du CCAS,

le conseil municipal des enfants

ainsi que le personnel communal
vous adressent leurs

Meilleurs Vœux

pour la nouvelle année



INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains
ou utiliser une solution hydro-
alcoolique



Tousser ou éternuer dans son
coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir
à usage unique



Porter correctement un masque
quand la distance ne peut pas
être respectée et dans les lieux
où cela est obligatoire



Respecter une distance d'au
moins un mètre avec les autres



Limiter au maximum ses
contacts sociaux (6 maximum)



Éviter de se toucher le visage



Aérer les pièces 10 minutes,
3 fois par jour



Saluer sans serrer la main
et arrêter les embrassades



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)



Document communiqué en vertu de la Loi n° 178 du 1962 sur l'accès à l'information

Mobilité

Sur un simple appel au 0 800 18 10 10 au plus tard la **veille avant 17h**, une navette vient vous chercher à votre domicile*.

- **Présentez vous moins 5 minutes avant l'heure prévue de prise en charge** car un passager en retard au point de rendez-vous n'est jamais attendu par le conducteur.

Pour toute **annulation** ou report d'une réservation, téléphonez au [0 800 18 10 10](tel:0800181010) au minimum une heure avant l'heure prévue de prise en charge. En cas de réservation non honorée, vous vous exposez à des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion du service.

* *service accessible à toute personne résidant à plus de 300 mètres d'un arrêt des Citadines et en tout point du territoire pour les personnes à mobilité réduite.*

1 voyage 1,50€ (en vente auprès du conducteur)

Utilisable sur tout le réseau. Correspondance possible entre les lignes dans l'heure suivant la première validation.



Enquête mobilité

personnes âgées en milieu rural



Sondage

Mobilités
lamballe-terre-mer.bzh



En partenariat avec l'agglomération de Lamballe Terre & Mer, des étudiants de l'École Supérieure d'Ingénieurs de Rennes mènent un projet dans le but d'améliorer la mobilité des personnes âgées et ainsi réduire leur isolement en milieu rural.

Des questionnaires anonymes sont disponibles en ligne sur le site de Lamballe Terre & Mer et de Jugon Les Lacs Commune Nouvelle ou auprès de votre mairie.

Les versions papier sont à retourner avant le 15 janvier directement dans votre mairie.

Merci pour votre participation.

Déchets : Calendrier collecte 2021

Le calendrier 2021 de collecte des déchets ménagers est désormais disponible.

Vous pouvez dès à présent **venir le retirer à la mairie de Jugon-les-Lacs commune nouvelle ou auprès à la mairie déléguée de Dolo.**

Les calendriers sont également téléchargeables à partir de janvier 2021 sur le site www.lamballe-terre-mer.bzh dans les rubriques Vivre & habiter-Gestion des déchets.

Le service Déchets Ménagers vous rappelle que les bacs doivent être sortis la veille au soir des jours de collecte et doivent être ramassés après le passage des camions de collecte.

Pour le secteur 1 de Jugon-les-Lacs en 2021 :

- Collecte le mardi en semaine paire pour les ordures ménagères,
- Collecte le mardi en semaine impaire pour la collecte sélective.

Secteur 2 de Dolo en 2021 :

- Collecte le jeudi en semaine paire pour les ordures ménagères,
- Collecte le jeudi en semaine impaire pour la collecte sélective.

Collecte sélective des emballages

Déchets recyclables

Collecte des déchets ménagers recyclables (HORS VERRE) en bac et sac jaune. Il n'est pas nécessaire de laver vos déchets, il suffit de bien les vider.



RAPPEL :
Déposez vos emballages ~~en verre~~ dans le bac. Vous pouvez les compacter, mais pas les imbriquer les uns dans les autres !!!

- Métaux :** conserves, barquettes, aérosols...
- Papier et carton :** journaux, magazines, boîtes, briques alimentaires...
- Barquettes en plastique et polystyrène...**
- Bouteilles, flacons et pots en plastique...**
- Sacs, films et tubes en plastique souple...**

Déchets ménagers

hors tri sélectif et déchèteries



L'eau chaude est suffisante pour laver vos bacs. N'utilisez pas de produits dangereux pour l'environnement, comme la javel.

- Les objets en plastique** (hors flacons, barquettes et pots)
- Les déchets organiques :** couches, papier toilette, essuie tout et mouchoirs...
- Les résidus alimentaires :** restes de repas, déchets de poisson...

Si vous en avez la possibilité, préférez le compostage pour les résidus alimentaires fermentescibles !



Santé

La maternité du Centre Hospitalier de Dinan a fusionné avec celle du Centre Hospitalier de St Malo depuis le 15 novembre 2020. Les accouchements et consultations d'urgence se font désormais sur le site de St Malo. Pour autant, le site de Dinan, s'appelant désormais "Ty Poupenn", garde une activité d'hospitalisation et aussi de consultations programmées avec une équipe médicale commune entre les deux CH (Dinan et St Malo) :

- consultations gynécologiques et obstétricales
- séances de préparation à la naissance
- séances de rééducation périnéale
- consultations d'allaitement
- acupuncture
- tabacologie
- consultations pédiatriques
- consultations IDE pédiatrique (prises de sang, pansements, etc...)

secrétariat gynécologie obstétrique :
02.96.85.72.15
secrétariat pédiatrie : 02.96.85.72.55
IDE pédiatrie : 02.96.85.79.73



Centre Hospitalier
Dinan
Ensemble, pour votre Santé

Ty Poupenn

Maternité Territoriale
Rance-Émeraude



Centre de l'Enfant,
de l'Adolescent
et de la Famille

MOT DE LA MINORITÉ

La minorité souhaite remercier les électeurs qui leur ont accordé leur confiance lors des élections municipales. Ces remerciements arrivent tardivement mais nous n'avons pas été prévenus des précédentes parutions du bulletin. Nous souhaitons également les meilleures fêtes de fin d'année possibles à tous les habitants de Jugon les lacs Commune Nouvelle, en ces temps compliqués.



Maison
de services
au public



2, place du Martray Jugon Les Lacs CN

Du lundi au vendredi : 9h00-12h00

Mardi, jeudi et vendredi : 14h00-17h00

Téléphone : 02.96.31.61.62

Mail : msap@jugonleslacs-cn.fr



ATELIERS NUMÉRIQUES



Lundi 15 Mars & Vendredi 19 Mars

(ateliers collectifs d'1h30 - 9h et 10h30)

**Sur inscription
au 02 96 31 61 62**

Deux programmes au choix :

➔ **Programme débutant** : Acquérir les bases de l'usage de votre ordinateur
(démarrage, environnement windows, clavier/souris...)

➔ **Programme intermédiaire** : Création/gestion d'une boîte mail, navigation internet,
télécharger un fichier...

Pour ceux qui le peuvent, prévoir son ordinateur





Ressortissant britannique ou membre de famille de ressortissant britannique.

Vous résidez en France ou vous allez vous installer en France avant le 1^{er} janvier 2021.



Un service en ligne disponible pour faire votre demande de titre de séjour, jusqu'au 1^{er} juillet 2021 :

<http://invite.contacts-demarches.interieur.gouv.fr/BREXIT/>



Une fois la demande validée, la préfecture vous proposera un rendez-vous par mail pour obtenir votre photo et effectuer la prise d'empreintes digitales.



Le titre de séjour sera ensuite envoyé à votre domicile par voie postale.



INFOS COMMUNALES

Bilan atelier citoyens sport

La commission Citoyenneté - Sports - Festivités a organisé le 16 octobre dernier un atelier citoyen sur le thème du sport à Jugon. La question était "comment voyez vous le sport à Jugon dans 6 ans ?".



Le résultat de ce travail est enrichissant et permet à la commission de construire le programme du sport sur la commune pour les prochaines années.

Certains projets sont déjà engagés (tennis, foot, VTT, randonnée...) et d'autres sont à l'étude (salle multi-activités, maison des associations...) afin de répondre au mieux aux besoins des jugonnais dans un délai raisonnable. Une présentation de ce programme aura lieu après l'aval du conseil municipal.

La boîte à idée est toujours en place à la mairie pour ceux qui souhaiteraient nous faire part de leurs idées en la matière.



Depuis le 15 septembre :

4 décès , 5 PACS, et 5 naissances dont :

- Clémence ONFROY née le 6/10/2020
- Marin LE MOUZER né le 13/10/2020
- Zélie ESNAULT née le 14/10/2020
- Aliya TANGUY née le 23/10/2020



Elections

Les élections départementales et régionales prévues initialement en mars 2021 devraient être reportées en juin 2021 en raison de l'épidémie de Covid-19.

L'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux est disponible et consultable en mairie et sur le site internet

Le Plan de Sauvegarde Communal (PCS)

RECENSEMENT DES PERSONNES VULNERABLES AUX INONDATIONS :

Imaginer notre commune sans rivière nous est impossible. Jugon est une ville posée sur l'eau et en a tiré sa richesse mais la force de l'eau peut aussi être destructrice et Jugon-les-Lacs peut en témoigner, au vu des nombreuses et fortes crues qu'elle a subies tout au long des siècles.

Si les importants travaux entrepris par nos prédécesseurs ont permis de diminuer ce risque, il est toujours présent. L'enjeu est donc d'assurer la sécurité des habitants et ce, par le biais de deux dispositifs :

-Le **Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles d'Inondation (PPRI)**, établi par arrêté préfectoral du 30 novembre 2005. Intégré au Plan Local d'urbanisme (PLU), il définit sur Jugon, des zones soumises à des règles restrictives de constructibilité et établies en fonction de leur plus ou moins grande vulnérabilité aux inondations. Il s'agit d'un dispositif réglementaire qui s'impose à tout constructeur ou aménageur dans les zones considérées.

-Le **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**, approuvé par arrêté municipal du 28 mai 2009 et révisé en 2014, est quant à lui un dispositif opérationnel qui recense les personnels et les moyens susceptibles d'être mobilisés pour faire face à la crise et organise les modalités de leur intervention.

Pour conserver son efficacité ce **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** doit être régulièrement mis à jour. Ce PCS doit permettre d'alerter les habitants concernés le cas échéant et de faciliter l'organisation des secours. Ainsi, nous proposons aux personnes habitant dans des zones vulnérables aux inondations de se signaler en mairie en indiquant leurs adresses et coordonnées téléphoniques afin de les prévenir en cas d'alerte.

CREATION D'UNE RESERVE CIVIQUE :

Dans le cadre de ce plan, la municipalité propose aussi la **création d'une « réserve civique »**. Il s'agit de constituer une liste de personnes volontaires et mobilisables pour apporter leur soutien en cas de catastrophe majeure.

Les personnes intéressées ont la possibilité de se signaler en mairie.



NOM :

PRENOM :

Adresse :

N° de téléphone :

Résidant en zone inondable (1)

Volontaire pour la réserve civique (1)

(1) Barrer la mention inutile

Diagnostic de vulnérabilité du bâti en zone inondable

Syndicat Mixte Arguenon Penthièvre



Dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations du bassin versant de l'Arguenon, il est proposé aux propriétaires (particuliers et gérants d'entreprise/de commerce) de bâtiments situés en zone inondable de faire réaliser un diagnostic de vulnérabilité de leur bien.

Ces diagnostics, réalisés par une entreprise spécialisée, ont pour objectifs d'évaluer le degré de résilience du bâtiment face au risque d'inondation et de préconiser des travaux d'aménagement pour réduire sa vulnérabilité (réhausse des dispositifs électriques, travaux sur le réseau d'eau usée, fabrication de batardeaux...). La réalisation des diagnostics n'oblige en rien les propriétaires à entreprendre les travaux préconisés dans ces diagnostics.

Les diagnostics sont subventionnés par l'Etat et les collectivités à hauteur de 70 à 85 % (coût de reste à charge pour un particulier : 100-150 € ; coût de reste à charge pour un gérant d'entreprise : 250-300 €). Les personnes intéressées par un diagnostic peuvent contacter le Syndicat Mixte Arguenon Penthièvre au 02 96 84 49 10 ou à l'adresse mail suivante : papi-arguenon@smap22.fr.



- Périmètre zone 30
- ★ Priorité à droite
- Plateau ralentisseur
- Ecluse

Aménagement bourg de Saint-Igneuc

Voilà, nous y sommes les travaux sont achevés et le bourg de Saint Igneuc va renouer avec sérénité et paisibilité. Nous savons ô combien ces travaux ont généré des désagréments pour certains d'entre vous. Nous nous en excusons et nous profitons de cet instant pour aussi vous remercier de votre compréhension.

Pour parfaire ces travaux, les plantations seront effectuées au fil du temps et la signalétique sera mise en place prochainement en adéquation avec les aménagements, les régimes de priorité et les limitations de vitesse.

Sur le plan financier, le montant de ces travaux d'aménagement du bourg (hors travaux liés aux eaux pluviales et à l'assainissement), est de 650 000 € HT. Il convient de déduire de ce montant, 180 000 € de subvention de l'État, ce qui génère un reste à charge pour la commune de 470 000 €.

La généralisation de la zone 30 et du régime de priorité à droite, selon le périmètre identifié sur la carte ci-contre, a été validée.

Maison Paramédicale

Les travaux ont débuté et la fin est programmée au cours du premier trimestre. Ainsi le bâtiment sera réagencé et adapté pour recevoir les professionnels de santé actuellement dans l'ancienne gendarmerie.

En matière de financement, dans le cadre de son plan de relance mis en place face à la crise sanitaire, le Département nous a octroyé une subvention de 47 063 €, ce qui induit, concernant ces travaux, un coût de revient pour la commune de 173 000 €.

Cabinet dentaire

Les travaux sont en voie d'achèvement, avec une mise à disposition du local prévue début février. Ainsi, Le Docteur Kremer, dentiste, pourra débiter son activité vers la mi- février.

Cette réhabilitation de l'ancienne perception permet de créer un cabinet dentaire et de disposer d'un autre local qui pourra être mis à la disposition d'un professionnel paramédical, en accord avec le futur dentiste et les règles de déontologie liées à sa profession.

Le montant des travaux (maitrise d'œuvre, tous diagnostics et désamiantage compris) s'élève à 181 000 €, duquel il faut déduire 105 000 € de DSIL (Dotation d'investissement local). Ainsi le reste à charge pour la commune est de 76 000 €.

Le Bois Léard

Après la réfection des réseaux d'adduction d'eau potable, d'évacuation des eaux pluviales et de l'effacements des réseaux, les travaux de voirie viennent d'être achevés.

Ainsi, le coût global des travaux est de 116 425 €. Il se décompose ainsi : 20 175 € pour réseau d'eau pluviale, 71 250 € pour l'effacement des réseaux, 25 000 € pour la réfection de la voirie (la réfection du réseaux d'eau potable a été pris en charge par le Syndicat de Caulnes-La Hutte-Quélaron).



Salle polyvalente Dolo

La salle attend son public !

Les travaux sont terminés depuis quelques semaines et la commission sécurité du département a validé sa réouverture.

Pour mémoire, l'objectif de ces travaux était de répondre aux différentes normes en vigueur, notamment en matière de sécurité et d'accessibilité. Ce fut aussi l'occasion d'y faire un toilettage, une isolation complémentaire et surtout de repenser l'aménagement de la cuisine, du local rangement et des sanitaires.

Le montant de cette opération est 524 000 €HT. Nous avons bénéficié de 112 000 € de subvention qui se décomposent de la manière suivante : 101 966 € de dotation à l'investissement local et 10 000 € dans le cadre du programme ORECA (opération de rénovation énergétique en Cotes d'Armor) du SDE



COMMERCE ARTISANAT

Opération

#TOUSSOLIDAIRES

Pendant cette période de confinement, la commune a mis tout en œuvre pour soutenir le commerce local ((mise en place de bons d'achats de 25 € pour les personnes âgées, abondement de 15 000 € du fond de soutien de LTM, lettre de soutien du Maire adressée à l'association des commerçants « La Jugonnade », maintien du marché hebdomadaire du vendredi avec retour des mesures strictes du 1er confinement, publications sur la page Facebook de la commune des modifications d'activités des commerçants dès qu'ils nous en faisaient part) .

Depuis peu, Lamballe Terre et Mer a lancé une campagne de communication pour encourager le « consommer local ». Tous les commerçants peuvent dès à présent bénéficier gratuitement de supports publicitaires personnalisables numériques. Cette campagne a 2 objectifs : sensibiliser les pouvoirs publics quant à la réouverture des commerces locaux dans les centres-bourgs, notamment les commerces de proximité non-alimentaires durant ce 2ème confinement et inciter les habitants à « consommer local » en dehors des plateformes mondiales en ligne. L'action s'inscrit dans la durée, se veut évolutive dans ses messages, fédératrice et réveiller les consciences sur la solidarité.

Tous solidaires, continuons à nous protéger et consommons local !!



Nos commerçants comptent sur vous, vous pouvez compter sur eux



Commande en ligne ou par téléphone, livraison, vente à emporter, **nos commerces trouvent des solutions**

encourageons-les !

Toujours dans le respect des gestes barrières

#TOUSSOLIDAIRES

► lamballe-terre-mer.bzh  



PROFESSIONS LIBÉRALES

Mme AUDIAU, Mme LECOQ et Mme AVRIL vous informent que leurs cabinets situés rue de Penthièvre seront transférés rue de la fontaine, dans les locaux de l'ancien cabinet médical, au cours du 1er trimestre 2021.

Neuropsychologue

Eloïse AUDIAU Psychologue Neuropsychologue, vous propose un accompagnement pour tous les âges. Bilan neuropsychologique, séances de remédiation cognitive, suivi et soutien psychologique, guidance parentale,... « Il n'y a pas une prise en charge qui se ressemble, le suivi que je vous propose est personnalisé et au plus proche de ce que vous vivez » Contact : 06 47 48 71 52



Psychomotricienne



Mme AVRIL, psychomotricienne D.E, reçoit, sur prescription médicale, des patients de tous âges (du bébé à la personne âgée), pour des bilans et des suivis thérapeutiques et/ou rééducatifs. La psychomotricité, alliant ces 2 versants, s'intéresse au développement global de la

personne (affectif, relationnel, moteur, sensorimoteur et cognitif). contact :06.03.15.87.42

Diététicienne/nutritionniste



Mme Lecoq, Diététicienne Nutritionniste, vous reçoit au cabinet pour une prise en charge nutritionnelle. Elle s'adresse à tous les publics, personnes désireuses de conseils, personnes en surpoids, femmes enceintes, enfants et ados, personnes âgées, personnes malades (cholestérol, diabète, maladies métaboliques, problèmes digestifs, allergies

etc...) sur rendez-vous. 06 41 75 02 04, marjorie.nutrition@gmail.com , Doctolib.fr.

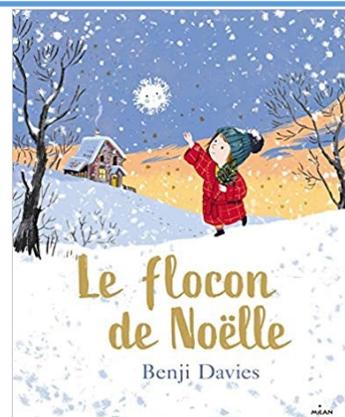
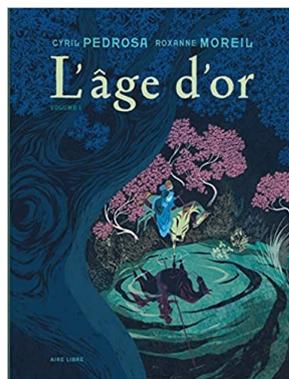
AFFAIRES CULTURELLES

Bibliothèque

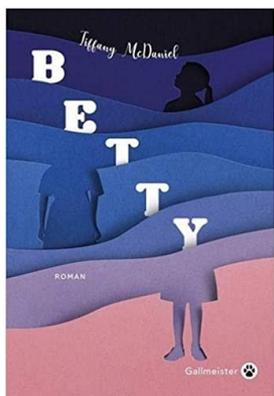
NOTRE SELECTION

Ces trois ouvrages sont disponibles à la bibliothèque et peuvent être réservés...

La légende parle d'un "âge d'or, où vallées et montagnes n'étaient entravées d'aucune muraille. Où les hommes allaient et venaient librement..." Mais ce temps lointain est bien révolu. Le royaume est accablé par la disette et les malversations des seigneurs de la cour. À la mort du vieux roi, sa fille Tilda s'apprête à monter sur le trône pour lui succéder. Avec le soutien du sage Tankred et du loyal Bertil, ses plus proches conseillers et amis, elle entend mener à bien les réformes nécessaires pour soulager son peuple des maux qui l'accablent. Mais un complot mené par son jeune frère la condamne brusquement à l'exil. Guidée par des signes étranges, Tilda décide de reconquérir son royaume avec l'aide de ses deux compagnons. Commence alors un long périple, où leur destin sera lié à "L'âge d'or" ; bien plus qu'une légende, bien plus que l'histoire passée des hommes libres et de leur combat, c'est un livre oublié dont le pouvoir est si grand qu'il changera le monde.



Benji Davies, l'auteur de "L'Enfant et la Baleine", nous offre un conte plein de magie et de tendresse. La rencontre d'une petite fille et d'un flocon de neige, qui, au matin de Noël, voient enfin leurs vœux exaucés.



"Ce livre est à la fois une danse, un chant et un éclat de lune, mais par-dessus tout, l'histoire qu'il raconte est, et restera à jamais, celle de la « Petite Indienne ». La « Petite Indienne », c'est Betty Carpenter, née dans une baignoire, sixième de huit enfants. Sa famille vit en marge de la société car, si sa mère est blanche, son père est cherokee. Lorsque les Carpenter s'installent dans la petite ville de Breathed, après des années d'errance, le paysage luxuriant de l'Ohio semble leur apporter la paix. Avec ses frères et soeurs, Betty grandit bercée par la magie immémoriale des histoires de son père. Mais les plus noirs secrets de la famille se dévoilent peu à peu. Pour affronter le monde des adultes, Betty puise son courage dans l'écriture : elle confie sa douleur à des pages qu'elle enfouit sous terre au fil des années. Pour qu'un jour, toutes ces histoires n'en forment plus qu'une, qu'elle pourra enfin révéler. Betty raconte les mystères de l'enfance et la perte de l'innocence. À travers la voix de sa jeune narratrice, Tiffany McDaniel chante le pouvoir réparateur des mots et donne naissance à une héroïne universelle. (extraits du site « Amazon »)

NOS HORAIRES

Pendant les vacances scolaires

Mercredi 10h - 12h

Vendredi 10h - 12h

Samedi 10h30 - 12h30

hors vacances scolaires

Mardi 17h-19h

Mercredi 10h - 12h 15h30-18h30

Vendredi 10h - 12h

Samedi 10h30- 12h30

- Masque obligatoire à partir de 11 ans

- Gel hydroalcoolique à disposition

- Jauge de 4 personnes

NOS ANIMATIONS

Samedi 09 Janvier 2021 de 10h30 à 12h30:

Atelier « Scrapbooking » avec **Christine Gouya** (sur inscription à la bibliothèque / 5 euros pour le matériel).

Samedi 16 Janvier 2021 :

Dédicaces d'Alain Emery à la bibliothèque pour son dernier livre « **Tant espérer des nuits** » de **10h30 à 12h30**.

Samedi 23 Janvier 2021 :

Animations en anglais pour les Ados/Adultes de 11h15 à 12h15 avec **Suzanne Batley**. Venez passer un moment convivial à la bibliothèque pour parler anglais, français ou franglais. Un peu de conversation, des informations et des conseils sur les livres en anglais disponibles à la bibliothèque (Gratuit sur inscription à la bibliothèque).

Samedi 30 Janvier 2021 :

Club de lecture communautaire de 10h à 12h.



La bibliothèque sera fermée à partir du Samedi 26 Décembre. Reprise le Samedi 02 Janvier.



Galerie d'Art l'Entrelacs

Prolongation de l'exposition des artistes locaux et des environs.



Michel Toth, Patrick Subil, Marie Fertil, Jean Boudier, Odile Keurmeur, Brigitte Choanier, Isabelle Morand, Olivier Nocet, Joseph Leboucher, Allan Turner, Kylian Choanier, Claire Madden.

 **L'Entrelacs**
Galerie d'Art

9 place du Martray

Horaires d'ouverture

Mer 15h-18h/vend 10h-12h/sam 10h30-12h30/
dim 10h30-12h30

Page facebook : galerie
d'art l'entrelacs

ENFANCE ET JEUNESSE

Activités enfance jeunesse - Été 2021 - recrutement du personnel

La direction enfance jeunesse de Lamballe Terre & Mer, recherche pour ses activités de l'été 2021 des animateurs (BAFA ou équivalent, stagiaires, surveillants de baignade...) et des directeurs (BAFD ou équivalent).

Les candidatures et CV sont à adresser, dès maintenant et au plus tard pour le vendredi 12 février à l'attention de : M. Le Président de Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint Martin, 22400 LAMBALLE-ARMOR.

Ou par courriel à enfance-jeunesse@lamballe-terre-mer.bzh

Renseignement au 02-96-50-59-54



MENUS CANTINE Menus Cantine



Plusieurs remarques ont pu être faites ces derniers jours concernant la qualité du repas de cantine. Il a été décidé lors du conseil d'école du 15/10/2020 de

maintenir l'organisation du repas mise en place depuis la COVID afin de respecter les protocoles sanitaires imposés et d'éviter le gaspillage (les pesées de déchets ont confirmé ce constat).

Un groupe de travail (cuisiniers, responsables cantine, parents élus conseil d'école, enfants CME) sera mis en place début 2021 afin de réfléchir au mieux à la conception de menus plus adaptés pour l'enfant.



Conseil Municipal des Enfants

Le premier conseil municipal enfant s'est tenu le **Judi 12 Novembre 2020**. (les élections avaient eu lieu le vendredi 16 Octobre 2020)

Compte tenu du contexte, la première réunion de conseil a été organisée à distance par visioconférence.

Chaque élu enfant s'est présenté (Cette année 15 élu(e)s). Exercice pas si facile que cela à réaliser, mais brillamment réussi par tous !

Nous avons ensuite présenté la charte du conseiller municipal enfant qui explique ce qu'est le CME et à quoi ils s'engagent.

Les premiers projets, travaux ont été décidés :

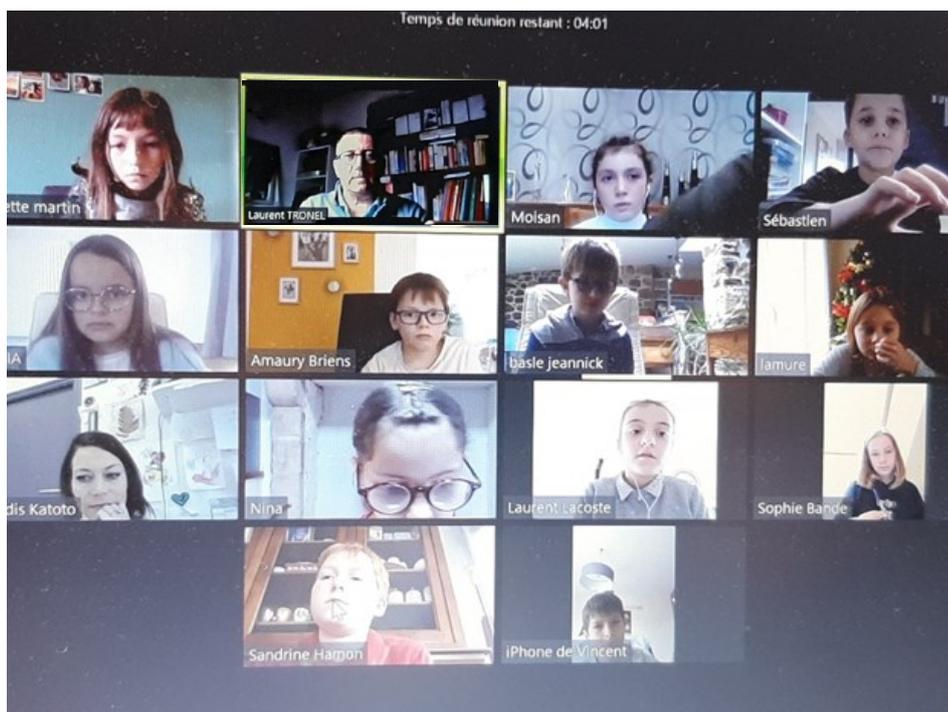
La préparation de la cérémonie des vœux :

Elle se fera par les élus en deuxième année de mandat (Juliette, Melenn, Jules, Nina, Honorine et Evan). L'objectif de travail pour ce groupe est de préparer un texte pour la cérémonie des vœux (message qui pourra se faire en présentiel ou à distance selon les circonstances /Covid).

Lancer des défis aux enfants de la commune!

Ce projet qui sera travaillé par l'ensemble des élus enfants a pour objectif d'impliquer tous les enfants de la commune en leur lançant des défis à réaliser.

Chaque élu doit donc réfléchir à un défi qu'il souhaiterait leur lancer dans les mois à venir.



École publique

Prom'nons nous dans les bois



Le jeudi 15 octobre, tous les élèves de la maternelle ont enfilé leurs bottes pour une balade en forêt.

Tout au long du chemin nous avons observé la nature en automne et avons récolté des feuilles multicolores et des fruits. En prolongement, dans les classes, nous avons exploité cette sortie à travers des activités de langage et d'arts plastiques entre autres.



Les élèves de l'école de Dolo

s'initient au tennis !

Les enfants découvrent le mini-tennis grâce à un prêt de matériel de Lamballe Terre et Mer.

Le maniement de la raquette n'est pas simple au départ, mais à force d'exercices et de persévérance, les progrès sont visibles et les échanges s'intensifient pour le plus grand plaisir des enfants !



Classe de CE2

Après les vacances de la Toussaint, nous avons fait une minute de silence en hommage à Samuel Paty. A la suite de cet hommage, nous avons travaillé sur les valeurs de la République et la laïcité. Nous avons formé des mots en coopération, avec notre corps. Voici deux photos du résultat pour les mots : FRANCE et FRATERNITE.



École Saint-Yves

Bienveillance et solidarité

Face à la Covid 19 et aux répercussions sociales, deux mots s'imposent désormais à tous : **bienveillance et solidarité** entre les individus. C'est dans cet esprit que l'équipe pédagogique de l'école Saint Yves a décidé de contribuer à ce changement en faisant de la solidarité **le thème phare de son projet d'école**.

Nous avons tout d'abord répertorié les personnes de la commune qui ont besoin et qui souhaitent bénéficier d'un accompagnement tout au long de l'année. Puis les enfants ont écrit un petit mot et réalisé des dessins pour établir un premier contact.

Pour Noël, les enfants ont confectionné un cadeau qui a été adressé à chacun de leurs correspondants.

Puis, dès que le contexte le permettra, ces personnes seront invitées à l'école pour rencontrer et échanger avec les enfants.

Ce lien ne demande qu'à être cultivé : chaque enfant portera ce projet tout au long de sa scolarité, développant ainsi des qualités humaines primordiales dans leur formation personnelle.



Une course autour du monde

Tous les 4 ans, des skippers partent en solitaire faire une course autour du monde, sans escale et sans assistance. Ces héros partis des Sables d'Olonne en novembre bouclent leur tour du monde en moins de 80 jours, pour les plus rapides.

Les élèves de CM1/CM2 suivent au quotidien cette édition 2020. Cette course est un formidable support pédagogique pour travailler la géographie, en suivant l'itinéraire des bateaux au fur et à mesure de leur progression, mais aussi la littérature, l'histoire (les grandes découvertes), les sciences (les vents, les marées...).

Chaque jour, Les élèves prennent des informations sur le site Vendée Globe Junior et reportent sur la carte l'évolution des bateaux de cette course.



Le cross de l'école

Le vendredi 16 octobre, le cross de l'école s'est déroulé au stade de St Igneuc. Malheureusement, le contexte sanitaire ne nous a pas permis d'accueillir les copains des écoles voisines. Tous les élèves, de la Grande Section au CM2 ont pu réaliser la distance demandée. Chacun à son rythme a ainsi pu franchir la ligne d'arrivée avec fierté, le tout sous les applaudissements des parents.

Manifestations à venir : Vente de galette des rois début janvier ; tartiflette à emporter début février ; couscous au mois de mars.



SOCIAL ET SOLIDAIRES

CCAS / Ehpad



A l'approche des fêtes, un temps d'échange et de souvenir était proposé aux résidents de l'EHPAD, ce mardi 1er décembre.

Tous s'accordent pour dire que Noël aujourd'hui n'a rien à voir avec celui qu'ils ont connu enfant. On l'imagine bien... !

Célébration très traditionnelle dans les foyers de l'époque, on parlait peu du Père Noël, mais plutôt du « petit Jésus ».

On se rend en famille à la messe et l'on porte pour l'occasion de beaux habits ! Yvette se rappelle avoir reçue des bottines vernies toutes neuves !

Qu'ils vécutent leur enfance à la ville ou à la campagne, les résidents indiquent que la crèche était présente chez chacun d'eux et ils y plaçaient le petit Jésus le matin du 25 décembre.

Le caractère affectif était déjà fort : Noël était vécu comme une date très attendue, « un objectif » diront quelques participants. A l'époque, le foyer étaient souvent composé de plusieurs générations qui cohabitaient sous le même toit et l'on y voyait un exceptionnel moment de joie et un vrai temps de partage, plutôt qu'un échange de cadeaux...

Aussi, la fête de Noël était l'occasion d'un repas amélioré mais frugal, pas de menu « surchargé » !

Très classique, le dîner était souvent composé d'une grosse volaille (dinde ou poulet fermier) suivi d'un dessert maison (un roulé, qui s'apparenterait désormais à la bûche contemporaine), et quelques chocolats et friandises apportaient la touche d'exclusivité de la soirée. Les résidents d'ailleurs parlent davantage de « veillée » autour de la cheminée, non de réveillon, mais avaient la permission de se coucher plus tard ce soir-là, et rêver à leurs futurs présents... !

Mais pas de cadeaux fastueux (en tout cas, pour notre regard actuel) ! Une orange (agrume qui était encore peu importé avant-guerre et donc rare), des chocolats, jeux en bois ou baigneur pour les plus chanceux, se trouvaient près des sabots qu'ils ont disposés au pied de la cheminée.

Maria, du haut de ses 95 ans se rappelle encore la toute première fois où elle a reçu un présent pour son Noël 1932: 2 pièces en chocolat ! Elle avait alors 7 ans !

Une autre époque...

« Et pour finir, mesdames, messieurs, un cadeau ou souhait pour Noël cette année ?! »

Réponse unanime : « avoir la santé et la paix au sein des familles ». Sage demande...

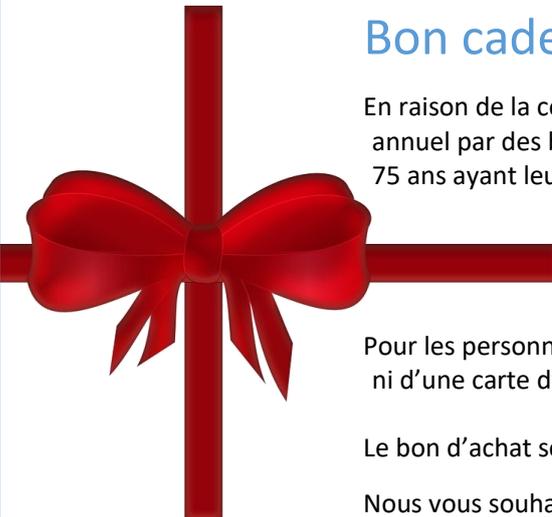
Bon cadeau pour les aînés de la Commune

En raison de la conjoncture actuelle, la municipalité et le CCAS ont décidé de remplacer le repas annuel par des bons cadeaux d'une valeur de 25€ pour toutes les personnes âgées de plus de 75 ans ayant leur résidence principale sur la commune.

Pour les personnes qui n'ont pas reçu le bon cadeau, merci de vous rapprocher de la mairie munie d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Le bon d'achat sera utilisable dans tous les commerces de la commune avant le 30 juin 2021.

Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année !



Brigade verte devient « Action Verte »

L'action verte a remplacé la brigade verte: ses membres ont décidé de la rebaptiser. Deux premières réunions ont eu lieu. Le confinement a malheureusement empêché la mise en place des premières actions, mais ce n'est que partie remise.

L'action verte a prévu dès que les conditions sanitaires le permettront des actions débroussaillage/nettoyage pour valoriser les sentiers et le patrimoine local. Il est également prévu de remettre en état la boîte à livres et d'en fabriquer de nouvelles, à mettre en place dans les différents bourgs.

Un circuit de récupération des surplus de jardin pour les mettre à disposition des restos du cœur a commencé à se mettre en place. Si vous souhaitez participer à l'une ou l'autre de ces actions, ou en proposer d'autres, n'hésitez pas à contacter la mairie, qui fera suivre



Jardins des saveurs

Afin de poursuivre la réflexion engagée avant le Covid sur la réorganisation du Jardin des saveurs, nous avons organisé une réunion le Vendredi 13 Novembre 2020 avec les jardinier(e)s. Compte tenu du confinement cette rencontre a été réalisée en visioconférence.



Après des échanges très intéressants et construc-

tifs autour des questions de l'ordre du jour, il a été décidé dans un premier temps de repenser totalement l'implantation du jardin des saveurs pour :

- Privilégier la protection des parcelles exploitées contre les nuisances (notamment dues aux chiens)
- Harmoniser et faciliter les gestions des espaces
- Créer un environnement plus « agréable »
- Planter des arbres et arbustes fruitiers
- Aménager un espace de rencontre et de convivialité
- Laisser le libre accès à la population tout en délimitant les parcelles
- Repenser le compostage...

Pour ce faire, il a été décidé que chacun fasse des propositions d'aménagement, de réorganisation du jardin, pour ensuite, avec les services municipaux de la commune, réaliser un nouveau plan d'implantation et définir les travaux qui en découleront.

Ce nouveau plan sera proposé lors de la prochaine réunion qui se déroulera certainement courant décembre 2020.

Accueillir les hérissons

Il est agréable de voir gambader ces petits mammifères dans nos jardins à la nuit tombée, mais pour que le hérisson puisse se promener en sécurité, quelques aménagements sont nécessaires car son territoire peut s'étendre sur plusieurs dizaines d'hectares. Un tas de bois, de foin ou de feuilles mortes, une pelouse rase et quelques petits passages de 6 à 8 cm au pied de votre clôture créeront un environnement propice aux hérissons mais attention à ne pas en créer vers une route.

Le saviez-vous ? Pour se débarrasser des limaces qui se régalent de vos plus belles salades, plutôt que d'utiliser de l'anti-limace auquel les hérissons sont mortellement sensibles, invitez ces mammifères à circuler chez vous, ils vous débarrasseront de ces nuisances et protégeront votre potager de manière écologique.



AUTOUR DES ASSOCIATIONS



JUGON LES LACS



**Samedi 6 février
2021**

SOIREE CHOUCROUTE

Organisée par le COMITE DE JUMELAGE

réservation et vente de Tickets
auprès des membres du bureau ou à la Mairie
possibilité de réserver sur formulaire du site :
<https://jumelage-jugonleslacs.weebly.com>

plats à emporter 10 €

à récupérer sur le parking de la salle
à partir de 17 h 30

L'Union des Déeses

Cette association à but non lucratif de la loi 1901 est créée pour les femmes vivant ou qui ont vécu une situation de divorce ou de séparation difficile et cela avec ou sans enfant. Je vous propose un espace de parole, de partage d'expérience pour reprendre votre souffle

Poser des mots sur des maux pour permettre un regard différent sur la situation qui, certaines fois est bien lourde à porter.

C'est un temps pour soi, un temps de bienveillance, sans jugement.

Des ateliers et informations de conseil en image et développement personnel seront proposés pour renforcer la confiance et l'estime de soi, des interventions et d'informations par des professionnels et associations spécialisées ou associations culturelles.

*Pour plus d'informations contactez: Céline Toutant au
06 61 81 78 00*

La Jugonnade des Lacs

En cette année si particulière due au COVID, nous avons malheureusement été contraint d'annuler le marché de Noël. Cependant, le nouveau bureau et les membres de l'association des artisans/commerçants mettent tout en œuvre afin d'organiser d'autres évènements.

Une page Facebook a été créée, la-Jugonnade des Lacs afin de repartir sur une nouvelle dynamique, simplifier la communication. De cette façon, vous pourrez avoir un accès pour nous suivre dans nos différentes démarches de la vie associative pour dynamiser Jugon les Lacs Commune Nouvelle mais aussi dans nos actions pour défendre nos commerces.

Pour le mois de décembre, nous avons organisé un concours

« Les vitrines de Noël » Vous serez amené à voter chez les commerçants participants pour la vitrine qui vous plaît le mieux, un lot est à gagner par tirage au sort.

L'association des Artisans/Commerçants, vous souhaite une bonne et heureuse fin année et une meilleure année 2021 sans COVID pour que nous puissions revivre à nouveau !



Station Sport Nature

La Station Sports Nature est ouverte toute l'année (fermée uniquement les 2 semaines des vacances de Noël).

Jusqu'au mois d'avril, les horaires d'ouverture sont : 9h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30 du mardi au samedi. Fermé le lundi et le dimanche.

La Station propose des activités à la carte aux groupes et aux particuliers, même en effectif réduit, dans différentes activités (accompagnement VTT, kayak, initiation tir à l'arc, sarbacane, randonnée, location de matériel,...) à des tarifs attractifs.

Les activités voile des adhérents reprendront le 10 mars pour les enfants et le 2 avril pour les adultes.



Les adhérents majeurs autonomes peuvent utiliser les différentes embarcations (voile, stand up paddle, kayak, aviron) mises à leur disposition aux horaires d'ouverture de la Station et ce, même durant la période hivernale.

En plus du matériel de location habituel, une dizaine de VTC à assistance électrique avec GPS, siège bébé et remorques enfants sont disponibles en location à la 1/2 journée, journée ou semaine. Pour les résidents de Jugon, un 1/2 tarif est appliqué.

Informations sur le site internet et la page Facebook.
Contact : stationsportsnaturejugon@gmail.com
et 02 96 31 67 04

Maison Pêche et Nature



Barbotons dans la rivière

Un espace d'éveil à la nature pour les 1-6 ans



L'équipe d'animation de la Maison Pêche et Nature, avec l'aide de Barbouille la grenouille et ses amis, propose aux tout petits de venir « barboter » dans la rivière.

Entièrement en intérieur cet espace de découverte invite le jeune public à jouer autour de l'univers de la rivière et à faire ses premiers pas de naturaliste.

Explorez les aquariums des petites bêtes de la rivière, l'espace lecture, l'espace jeux et coloriages, l'espace tactile, la pêche à la ligne,

Tout a été pensé en termes d'accessibilité pour que les plus petits soient à l'aise et s'éveillent à la découverte de la nature.

Cet évènement est proposé avec le soutien de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et la Région Bretagne.

En raison de la crise COVID19, cette année la visite de « Barbotons dans la rivière » se fera sur inscription obligatoire et sur des créneaux horaires déterminés

Important : en fonction de l'évolution de l'épidémie et des mesures sanitaires, la Maison Pêche et Nature se réserve la possibilité d'annuler l'évènement.

Pour venir :

Maison Pêche et Nature des Côtes d'Armor
2, rue des grands moulins
22270 JUGON-LES-LACS
02.96.50.60.04



Info parking :

Privilégiez le stationnement sur le parking de la place de la Poste car chez nous il y a peu de places !

**Entrée gratuite - réservation obligatoire sur :
www.maisonpechenature.com**

Horaires d'ouverture :

**du 8 au 19 février : du lundi au vendredi, 14h-17h30
du 20 fév. au 6 mars, du lundi au samedi, 9h30-12h30 et 14h-17h30**

ASSOCIATION
**FESTIV'
ARTS**
JUGON-LES-LACS

Votre maison vue du Ciel

(réalisé par un drone).

Courant du mois de MAI 2021

L'association Festiv'arts propose des prises de vue de votre propriété réalisées par un drone courant du mois de mai 2021.

Possibilité de remplir un bon de commande (disponible à la mairie) accompagné d'un chèque à l'ordre de festiv'arts.

(Le chèque sera encaissé à la livraison de la photo le 15/06/2021)

Pour plus d'information, se renseigner auprès de l'association :

festivartsjugonleslacs@gmail.com

PHOTO MAISON EN DRONE	PRIX TTC
fichier numérique uniquement	28 €
TIRAGE 30*20 NOIR ET BLANC	60 €
TIRAGE 30*20 COULEUR	90 €
TIRAGE 45*30 NOIR ET BLANC	100 €
TIRAGE 45*30 COULEUR	110 €

Les soirées Sevoy : Programme 2021

EGLISE SAINT MALO
DE LESCOUET- JUGON



SAMEDI 29 MAI : TRIO «YERBA LOCA»

chant, guitare, charango, tambours, cordes.

Yerba loca, 'les herbes folles' en espagnol, est le nom d'un sanctuaire très ancien au coeur des Andes chiliennes. Là-bas, la vie est bien souvent confrontation avec l'hostilité de la nature...et aussi avec celle des hommes. Les artistes du Trio 'Yerba loca' ont fait le choix de célébrer la femme Amérindienne, revendicatrice et fière, mais aussi mystique.

Un concert engagé et envoûtant plongeant au coeur des Andes.

SAMEDI 03 JUILLET : ENSEMBLE «SLIVOVITSA» («Alcool de prunes»)

chant, clarinette, saxo, percussions, accordéon, cordes.

Un voyage en Europe de l'Est : Musiques des Pays Slaves et des Balkans. Joies, fêtes, humour, mélancolie, rêveries caractérisent les musiques de Slivovitsa. Des sonorités venues de Pologne cèdent l'espace aux accents de Biélorussie, qui s'ouvrent à l'Ukraine, puis à la Hongrie, puis la Russie...puis...puis...

Des sons et rythmes venus de loin, qui n'hésitent pas à se parer d'accents klezmer et tziganes.



SAMEDI 24 JUILLET : «DALLAM TRIO»

cymbalum, contrebasse, violon.

Musiques des Roms, Tziganes ; traditions des peuples Magyars ; manouches, turcs ottomans ; artistes itinérants.

Une grande soirée de musique hongroise, comme si nous étions à Budapest ...

SAMEDI 22 AOÛT : «DUA BAHASA» («deux langages»)

violon (Floriane Le Pottier), accordéon diatonique (Morgane Labbé)

Poésie des sons entremêlant le chant des cordes et les frissons de l'accordéon.

Les deux musiciennes conjuguent leurs talents et leurs rêveries dans des compositions originales pleines d'émotion, de dynamisme et de sensualité .

SAMEDI 11 SEPTEMBRE: SOIREE DE CLOTURE : Concert «Drosles d' Oyseaulx» ENSEMBLE

«MA NON TROPPO»

clavecin, violon, alto, traverso

Une nouvelle création pleine de surprises !

Itinéraire musical baroque à la découverte de partitions fabuleuses inspirées par le chant des oiseaux...Des musiques somptueuses et souvent teintées d'humour où la virtuosité des artistes se met au service des chants de la nature...



Assod'rope Sénagazelle 2021 par Les Mum'zelles

Nous ne perdons pas espoir, nous pensons toujours que nous allons pouvoir participer à la Sénagazelle fin février 2021 malgré le contexte sanitaire compliqué que nous vivons. Nous avons adapté nos entraînements en fonction des mesures sanitaires qui nous sont imposées. Pas facile !

Nos objectifs de collecte ne sont pas atteints, c'est pourquoi, nous avons besoin de votre soutien.

Nous lançons 2 ventes aux choix :

* T-SHIRTS: Classique : 16 euros ou Runners (bretelles): 20 euros

* LINGETTES ÉCOLOGIQUES (fabriquées par "Points et Petits Pois" de Dolo : le lot de 5 : 10 euros

Ce sont de très bonnes idées cadeaux pour cette fin d'année.

Vous pouvez aussi faire un don sur la cagnotte en ligne PayPal : [me/pools/c/8saAg6216h](https://www.paypal.com/don/https://www.paypal.com/c/8saAg6216h).

En faisant un geste, vous soutenez

l'éducation, la culture pour tous et le sport féminin.

Les Mum'zelles vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année et prenez soin de vous

Contact : Meunier Christelle : 06.31.84.72.94 ou Turbin Magalie : 06.61.29.43.67



Club des Lacs

Cette année aura été particulièrement difficile pour nous tous et sûrement plus encore pour les personnes seules. En association avec le CCAS et la municipalité, nous avons essayé de rompre leur solitude en prenant de leurs nouvelles. Le conseil d'administration et moi-même vous espérons en bonne santé ainsi que vos proches. Nous aurions été très heureux de vous présenter toutes nos activités programmées cette année lors de notre assemblée générale initialement prévue le 14 octobre. Hélas 2020 aura été une année blanche !

N'ayant octroyé aucune subvention pour les repas ou sorties en 2020 nous avons décidé, en plus de la baisse de l'adhésion au Club et à la gym, de donner des bons d'achats à chaque adhérent à utiliser chez les commerçants de Jugon-les-Lacs. Vous les avez peut-être déjà reçus, si non, pas de panique ils sont valables jusqu'au 31 mars.

Complémentaire santé seniors

A partir du 1^{er} janvier 2021 nous proposons une complémentaire santé seniors avec Mutualia Santé CFR... Confédération Française des Retraités (autre que Mutualia existant déjà). Elle s'adapte aux besoins des retraités et est conforme aux critères des contrats responsables et du 100 % santé. Elle nous semble très intéressante et avec Patrick Ménard, adjoint aux affaires sociales, nous avons décidé de la proposer à tous ceux qui le souhaitent. Un avantage : Elle n'augmente pas avec l'âge. A partir du 1^{er} janvier vous pouvez changer de complémentaire santé quand vous le souhaitez à condition d'avoir cotisé un an dans votre assurance actuelle.

Si besoin de renseignements téléphoner à Marythé 06 30 52 49 44.

Calendrier



Si les conditions sanitaires sont réunies...

Vendredi 22 janvier : Galette des rois et AG

Lundi 8 février : Concours de belote

Mercredi 10 février : Dictée

Mardi 9 mars : repas au Chêne au loup

Sortie d'avril 2020 reportée en avril 2021

Passez d'excellentes fêtes en respectant bien les gestes barrières. Prenez soin de vous !

Pétanque des Lacs

La municipalité a installé un container à proximité du boudrome à la demande du club de pétanque. Arrivé à la fin du printemps, le container a été habillé à l'automne par un jeune menuisier de Dolo qui fait preuve d'un réel talent : Kevin Beele.

Le club de pétanque remercie sincèrement l'équipe municipale et les services techniques pour le soutien qu'ils témoignent à la pétanque.



Comment concilier confinement et obligations légales ? Le club de pétanque de Jugon-les-Lacs a organisé son Assemblée Générale prévue initialement le 7 novembre 2020 via une conférence téléphonique permettant 50 connexions simultanées. Une première pour beaucoup de licenciés qui ont « trouvé l'exercice peu commun » mais « instructif ». Il a d'ailleurs fallu recommencer l'ex-

périence le samedi 14 novembre, le quorum de 2/3 des membres n'étant pas atteint le 7 novembre. Arrivé au terme de son mandat de 4 ans, le conseil d'administration a démissionné. Une équipe de 8 personnes, largement remaniée, lui succède pour 4 nouvelles années : Karim Belkhir, Vice-Président, René Boulanger, Trésorier, Fabien Lengronne, Trésorier Adjoint, Pascal Jardin, Secrétaire, Yannick Roussel, Secrétaire Adjoint, Vincent Lainé, Membre, Mathieu Droff, Membre. Maryse Duchêne Droff reste Présidente du club.

L'assemblée générale ayant eu lieu, il est désormais possible de prendre ou renouveler une licence pour l'année 2021. Vous obtiendrez tous les renseignements nécessaires au 06 85 40 64 70.

Comité des fêtes Jugon

Le comité des fêtes de Jugon-les-Lacs a le regret de vous annoncer que le traditionnel réveillon de la Saint Sylvestre est annulé pour cette année.

Une année qui se termine malheureusement avec aucune manifestation.

Le comité a une pensée à tous ses bénévoles. Prenez soin de vous et l'année prochaine avec, nous l'espérons, plein de manifestations.



Comité des fêtes de Dolo

Le comité des fêtes de Dolo a pu organiser ses courses cyclistes le 8 mars dernier.

C'est la seule manifestation de l'année en raison de la crise sanitaire. Comme à l'habitude les bénévoles étaient fidèles à leur poste et grâce à eux et aux nombreux sponsors

et au concours de la municipalité, nous avons eu de belles courses et de nombreux spectateurs

Un grand merci à tous.

Cette année est compliquée pour toutes les associations mais nous gardons bon espoir de repartir en 2021.

Les courses cyclistes sont fixées au 14 Mars si tout va bien.

En attendant de se retrouver, le comité des fêtes de Dolo vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année et vous offre ses meilleurs vœux pour la fin d'année.



JOYEUSES FÊTES
Prenez soin de vous !



La garde nationale, premier acte révolutionnaire des jugonnais

Le 14 juillet 1789, c'est la prise de la Bastille, symbole de l'arbitraire royal. L'insurrection des parisiens dure en réalité plus d'une semaine, du 9 au 17 juillet. La révolte, accompagnée de pillages, a tendance à s'étendre dans toutes les provinces car le peuple a faim. Le pain est hors de prix. Les très mauvaises récoltes de 1788 ne permettent plus l'approvisionnement normal des agglomérations.

Ces troubles publics poussent les électeurs parisiens à créer, le 13 juillet 1789, une « **garde nationale** » et à en confier le commandement au Général La Fayette¹. Les villes, déjà confrontées à des actes de pillage ou simplement par crainte d'en voir se développer, imitent la capitale et créent aussi, « leur garde nationale ». Composées de citoyens volontaires, ces unités de sécurité publique sont de création spontanée et remplacent les « milices bourgeoises » qui souvent préexistaient dans les villes. Le 10 août 1789, l'assemblée nationale place ces gardes nationales sous la tutelle des municipalités.

Jugon n'a pas de municipalité². Néanmoins, malgré l'étroitesse de son territoire (107 hectares) et sa faible population (moins de 500 habitants), elle crée sa garde nationale comme plusieurs autres simples paroisses. Sur le territoire correspondant à celui des actuels Côtes d'Armor, pas moins de 22 villes ou simples paroisses se dotent d'une garde nationale. C'est dans l'élan révolutionnaire qui, en cette fin 1789, saisit tous les citoyens pratiquement sans exception, que ces milices s'organisent, dans l'improvisation et sans véritable règle, si ce n'est l'imitation de ce qui se passe à Paris.

Dès novembre 1789, Jugon dispose d'une telle garde. Ainsi, au baptême de Jean Joseph Jugon Binard³, fils de Joseph Binard, « receveur des devoirs⁴ », le 29 novembre 1789, assistent plusieurs membres de la bourgeoisie jugonnaise, dont Pierre Célestin Rebours de la Barbotais qui fait suivre sa signature de la mention « **colonel de la milice nationale** ». Qu'il y ait besoin d'un colonel à la tête de la garde nationale de Jugon peut prêter à sourire, mais ceci se passe dans l'enthousiasme du moment.

Cette effervescence n'est pas le propre de Jugon, mais embrase véritablement l'ensemble des provinces du royaume. Pour la Bretagne cela débouche sur un grand rassemblement, à Pontivy, du 15 au 29 janvier 1790, d'environ 200 délégués des gardes nationales de la province et de celle d'Anjou représentant une armée de 150 000 hommes. Ils adoptent, le 27 janvier 1790 un « **acte fédératif** » et tous les délégués, le 29 janvier 1790, après avoir entendu la messe, prêtent un par un, sur l'autel de l'église de Pontivy, le serment suivant : « Nous jurons, par l'honneur, sur l'autel de la patrie, en présence du Dieu des armées, amour au père des français. Nous jurons de rester à jamais unis par les liens de la plus étroite fraternité : nous jurons de combattre les ennemis de la Révolution, de maintenir les droits de l'homme et du citoyen, de soutenir la nouvelle constitution du royaume et de prendre, au premier signal du danger, pour cri de ralliement de nos phalanges armées : Vivre libre ou mourir ! »⁵

A ce rassemblement de Pontivy, préfiguration de la grande fête de la Fédération qui se tiendra sur le Champ de Mars, à Paris le 14 juillet 1790, participent, parmi les 200 représentants des gardes nationales, deux délégués de Jugon : **Rebours de la Barbotais et Guyomar**. Pierre Célestin Rebours de la Barbotais, célibataire, âgé de 32 ans, né à Jugon et y résidant rue du Four, est le fils de Pierre Rebours de la Barbotais, lui-même issu d'une petite noblesse de Plénée⁶ et de Marguerite Vincente SEVOY, de la riche et puissante famille du même nom. Il demeure « colonel de la garde nationale de Jugon », jusqu'en février 1790, date à laquelle **il est élu maire de Jugon**.

Les **municipalités**⁷ s'installent en effet en février 1790. Jugon a moins de 500 habitants, et dispose d'une soixantaine de citoyens actifs⁸ susceptibles de voter. Ils élisent un corps municipal de trois membres, dont le maire, ainsi que six notables qui, avec les officiers publics du corps municipal, forment un conseil général de neuf membres. Le premier maire de Jugon, est donc Pierre Rebours de la Barbotais et les deux autres officiers municipaux sont François Saudrais, et missire Amice, le recteur. René-François Chaumont est élu procureur et le curé Josse, greffier-secrétaire.

Afin de mieux encadrer les gardes nationales qui ont tendance à se vouloir autonomes, l'Assemblée nationale a décidé, en janvier 1790, qu'elles devaient prononcer un serment de fidélité à la Constitution. Le **22 février 1790**, la municipalité de la ville et paroisse de Jugon, se conforme à cette loi, en recevant de la part de « **la milice nationale de cette ville et de celle de Lescouët y réunie** », la prestation du serment patriotique dans la forme prescrite par les décrets : « Nous jurons d'être fidèles à la nation, à la loi et au roi et de maintenir de tout notre pouvoir la constitution décrétée par l'assemblée nationale et acceptée par le roi ». Le compte-rendu de cette cérémonie figure dans le registre des délibérations⁹ suivi de plusieurs signatures : Chaumont, major, Corvoisier, colonel, Binard, capitaine, Rebours de la Barbotais, maire, Amice, recteur de Jugon, Josse, prêtre greffier secrétaire.

Elu maire, Pierre Célestin Rebours de la Barbotais a cédé sa place de colonel de la garde nationale de Jugon à Jean-Gilles Corvoisier qui est avocat. Le capitaine, Joseph Binard, on l'a vu, est « receveur des devoirs ». René-François Chaumont, le major, âgé de 48 ans, est notaire et procureur en la sénéchaussée royale de Jugon, laquelle va être suppri-

mée dans quelques mois¹⁰. L'état-major de la garde nationale de Jugon est très largement constitué de « robins »¹¹ ou de titulaires de charges publiques de l'ancien régime, mais y figurent aussi quelques membres de la bourgeoisie commerçante de Jugon comme Marc Orioux et son frère François Orioux, M. Bertrand, F. Saudrais et d'autres.

La création de la garde nationale constitue véritablement le premier acte révolutionnaire des jugonnais.

La municipalité n'a pas, semble-t-il, eu beaucoup d'occasions de la réquisitionner pour réprimer des troubles à l'ordre public. Les rebellions face à la perception de l'impôt ou les émeutes dues à la famine et à la recherche de moyens de subsistance, pourtant nombreuses aux alentours, comme à Lamballe, Broons, Yvignac, Dinan, paraissent avoir épargné le secteur de Jugon.

Les années 1790 et 1791, compte tenu de la situation, sont, pour les autorités révolutionnaires, une période d'intense réflexion sur l'organisation de la force publique, avec notamment la loi du 16 janvier-16 février 1791 supprimant la maréchaussée de l'ancien régime et organisant la gendarmerie nationale, avec un nombre de 15 à 18 brigades par département. Jugon est retenu comme **siège d'une brigade et reçoit ses premiers gendarmes à cheval en 1792**. L'effectif est de 5 gendarmes, y-compris le Maréchal-des-logis ou brigadier, qui sont logés dans un « château situé au centre de la ville et qui a été construit avec la pierre de taille de l'ancien château fort de Jugon, dont la destruction a été ordonnée par arrêt du 17 mars 1616 »¹². La brigade quittera ensuite ce casernement provisoire pour « loger sur la chaussée du petit étang,...où elle reste jusqu'en 1873 ». Un décret de 1886 transforme la brigade à cheval en brigade à pied et son effectif est ramené à 4 gendarmes en 1894¹³.

C'est une loi du 29 septembre 1791 qui définit véritablement la composition, le fonctionnement et les fonctions de la Garde nationale. Dans les campagnes, celle-ci est organisée par canton et placée **sous la responsabilité non plus des municipalités mais des districts**. Doivent obligatoirement s'inscrire sur les rôles de la garde nationale tous les « citoyens actifs », c'est-à-dire les hommes de plus de 25 ans payant un impôt équivalent au moins à trois journées de travail. Les officiers et sous-officiers de la garde nationale sont élus, **chaque année**, par leurs troupes. Les gardes nationaux ont pour fonction de maintenir l'ordre et de garantir l'obéissance aux lois. Ils peuvent disperser « les émeutes populaires et attroupements séditieux », arrêter et livrer à la justice « les coupables d'excès et de violences ». Ils peuvent aussi être réquisitionnés en cas de guerre et mis à la disposition de l'armée ou de la gendarmerie. De 1791 à 1793, les districts des Côtes-du-Nord fournissent quatre bataillons et une compagnie de volontaires répartis dans l'Armée du Nord et l'Armée du Rhin.

En 1792, les effectifs de la garde nationale du canton de Jugon rattachée à la garde nationale du district de Lamballe, sont les suivants : Jugon 93, Plestan 240, Pléven 99, Saint-Igneuc 51, soit un total pour le canton de 483. Cette même année, c'est Marc Orioux (1750-1809), commerçant, qui est commandant de la milice nationale de Jugon.

Les districts supprimés par la Constitution du 5 fructidor de l'an III (22 août 1795), la responsabilité des gardes nationales échouera aux **départements**. Ce sera l'objet du prochain article.

Jean-Charles Orveillon
Membre du « collectif historiens amateurs de Jugon »

¹ Gilbert du Motier, marquis de La Fayette, dit « La Fayette » (1757-1834), noble libéral, général et homme politique français et américain. Héros de la guerre d'indépendance américaine, il a aussi joué un rôle politique et militaire important en France, durant la Révolution.

² Voir **Histoire et patrimoine entre Rosette et Arguenon** n° 13 de juin 2020

³ Baptême de Jean Joseph Jugon BINARD, le 29 novembre 1789 - Registre paroissial de Jugon – 1789 -

⁴ Les devoirs sont une taxe spécifique à la Bretagne, perçue sur les boissons, sous l'ancien régime.

⁵ Voir « Bretagne et Vendée – Histoire de la Révolution française dans l'Ouest », Pître-Chevalier - 1845-1848

⁶ Seigneurie de la Barbotais en Plénée.

⁷ On ne parle pas encore de communes, mais seulement de municipalités créées par la loi du 14 décembre 1789.

⁸ Sont électeurs les citoyens actifs, c'est-à-dire les hommes payant un impôt au moins égal à 3 journées de travail.

⁹ Archives départementales des Côtes d'Armor

¹⁰ Loi des 16 et 24 août 1790 sur l'organisation judiciaire.

¹¹ Les gens de justice (juges, procureurs, avocats, etc...) sont surnommés « robins » car ils portent la robe.

¹² Il s'agit de la « Maison SEVOY », rue du château, construite autour de 1634.

¹³ Renseignements tirés du document établi par les archives de la gendarmerie à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle caserne, rue de Penthièvre, le 25 octobre 1968.